

Maule, le 28 novembre 2019

CONVOCATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Chère Madame, cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil Communautaire qui se déroulera le :

Mercredi 4 décembre 2019 à 18h00
En mairie de Feucherolles, salle du Conseil

ORDRE DU JOUR :

- I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
- II. PRESENTATION PAR L'ASSOCIATION ATENA 78 DU RESEAU DE SAUVEGARDE DE L'EFFRAIE DES CLOCHERS, ET REMISE DU TROPHEE DE LA BIODIVERSITE**
- III. ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2019**
- IV. INFORMATIONS GENERALES**
- V. DECISIONS DU PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
- VI. DELIBERATIONS :**
 - V.I FINANCES**
 1. Décision modificative N°3 du budget communautaire 2019
 2. Budget communautaire 2020 – autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif
 3. Report d'un an de la modification statutaire – contribution au SDIS
 4. Reconduction en 2020 des attributions de compensation votées en 2019
 5. Remboursement des goûters, soirées et sorties suite à l'accueil des élèves de CM2 du centre de loisirs de Maule par Planètes Jeunes

6. Attribution d'une indemnité de conseil et de budget alloué au comptable du Trésor au titre de la Communauté de communes Gally Mauldre
7. Budget 2019 du cinéma – décision modificative N°1
8. Budget du cinéma – tarifs de vente de la confiserie et des boissons
9. Budget du cinéma 2020 – autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif
10. Indemnité de conseil et de budget allouée au comptable du Trésor concernant le cinéma intercommunal Les Deux Scènes
11. Attribution de chèques cadeau au personnel permanent du cinéma
12. Factures à passer en investissement

V.II AFFAIRES GENERALES

1. Participation de la CC Gally Mauldre à la protection sociale complémentaire
2. Création de postes avant suppression suite à avancement de grade
3. Adhésion au SIVOM de Saint Germain en Laye – section centre de secours (SDIS) – au nom des communes de Chavenay, Feucherolles et Saint Nom la Bretèche à compter du 1^{er} janvier 2021

V.III ENVIRONNEMENT

1. GEMAPI – convention de délégation de compétence avec le SMSO et adhésion au COBAHMA
2. Convention avec la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines pour l'accès de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche aux déchetteries des Clayes sous Bois et d'Elancourt

VII. DATE ET LIEU DU PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VIII. QUESTIONS DIVERSES

En cas d'empêchement, vous voudrez bien prévenir Monsieur David PICARD au 01.30.90.49.02 et faire parvenir votre pouvoir en Mairie de Maule ou par mail à l'adresse dpicard@maule.fr (voir page 3 de la présente convocation).

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Bien cordialement



Laurent RICHARD
Président

P.J :

- note de synthèse
- Pouvoir

PJ dématérialisées (envoi séparé) :

- PV du Conseil communautaire du 25 septembre 2019
- Convention avec Maule pour le remboursement des goûters, soirées et sorties
- Tarifs des confiseries et boissons du cinéma les Deux Scènes
- Statuts du SIVOM de Saint Germain en Laye
- Convention de délégation de compétence avec le SMSO
- Statuts du COBAHMA
- Convention avec SQY pour l'accès de Saint Nom la Bretèche aux déchetteries des Clayes sous Bois et Elancourt



POUVOIR

A envoyer par courrier en mairie de Maule ou par mail à l'adresse dpicard@maule.fr
(attention : un envoi trop tardif ne sera pas forcément pris en compte).

Je soussigné(e)

Donne par la présente, pouvoir à M

Pour me représenter à la séance du Conseil Communautaire du 4 décembre 2019.
Et voter en mon nom.

A, le

Signature